



RÈGLEMENT

C'est un concours **ouvert à TOUS les Moulihernais**

- ▶ Inscription GRATUITE
-
- ▶ Jusqu'à trois photos par participant
-
- ▶ Attention au nombre de Pixels (300 dpi)
-
- ▼

1

Prendre une ou des photos en respectant le thème du concours.

2

Prendre connaissance des modalités du concours
puis envoyer sa ou ses photos
avant le 18 novembre 2022

accueil.mairiemouliherne@laposte.net

ou

à déposer à la mairie

3

Joindre son nom, prénom, adresse postale,
numéro de téléphone et adresse mail.

4

Attendre la décision du jury qui se réunira en décembre
pour sélectionner le gagnant.



Commune de Mouliherne